



Points abordés en réunions de bureau de CLE pour l'année 2018

- Urbanisme : réunion d'échange avec le Grand Reims
- Rôle et travail de la CLE concernant les PLU, notamment couverts par des SCoT
- Réunion avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie concernant la suite des contrats d'application du SAGE
- Participation de la CLE aux réunions sur le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et d'Egalité des Territoires de la région Grand Est
- Courrier de la CLE aux représentants locaux du comité de bassin Seine-Normandie concernant le 11^e programme d'aide de l'Agence de l'Eau
- Dispositions 54 et 55 du PAGD : réunion d'information auprès des propriétaires forestiers à Coulonges-Cohan
- Point sur les dossiers Loi sur l'eau transmis par la DDT 51
- Information de la fédération de pêche de l'Aisne concernant des déversements d'une entreprise dans l'Aisne
- Intervention du BRGM en bureau : éléments d'hydrologie sur le territoire du SAGE et changement climatique
- Modification du SAGE en projet et nouvel arrêté de CLE
- Evolution du SIABAVES
- Présence de la CLE à la commission géographique de l'Entente Oise-Aisne sur l'UH Aisne Vesle Suiippe
- Bilan et avancement des dossiers réglementaires soumis à l'avis de la CLE en 2018 par la DDT de la Marne
- Avis de la CLE sur l'EPRI (Evaluation Préliminaire au Risque Inondation) et le PRGI (Plan de Gestion du Risque Inondation)
- Point sur le nouveau décret SDAGE / SAGE du 4 octobre 2018
- Ordre du jour de la CLE
- Calendrier des bureaux de CLE en 2019
- Recrutement pour le SAGE
- Evolution du SIABAVES

Avis sur les dossiers :

- 10 dossiers Loi sur l'eau
- 1 dossier ICPE
- 5 plans locaux d'urbanisme
- 2 schémas de cohérence territoriale